

# Les partis saluent le civisme et la maturité des manifestants

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4713 - Dimanche 24 février 2019 - Prix : 10 DA

Faute de personnel qualifié ou de locaux adéquats  
**Des cantines scolaires  
 continuent de servir  
 des repas froids**

Page 24

Regard

## La communication des marques et les réseaux sociaux

Page 4

### Qui a défilé vendredi ?

Par Mohamed Habili

**V**endredi dernier, outre le nombre des manifestants, à Alger, lequel sans être particulièrement impressionnant était néanmoins supérieur à celui qui était attendu, ce qui frappait dans la manifestation, probablement anti-Bouteflika bien plus que anti-cinquième mandat, c'est le rythme auquel elle s'est déroulée. Une manifestation, ça prend toujours son temps, notamment si elle est imposante, affectant alors le lent écoulement d'un fleuve aussi puissant que tranquille. Quand on se sent fort ensemble, on fait durer le plaisir, on veut rester le plus longtemps possible dans cet état bienheureux. Le rythme n'est pas un détail de la démonstration de force, il en est partie intégrante. Or celle de vendredi dernier s'est écoulée au pas de course, au pas de charge. Même quand ils étaient à l'arrêt, dans quelques places, comme dans celle du 1<sup>er</sup>-Mai, les manifestants avaient pour ainsi dire déjà le pied levé, comme des coureurs sur la ligne de départ, dans un état de fébrilité déjà avancé, tout prêts à s'ébranler ou à se disperser. Certes, dans une ville où les manifestations sont interdites depuis longtemps, la crainte du retour de bâton ne peut être que vive. De là peut-être ces jeunes marcheurs courant dans la ville comme à l'aveugle, comme s'ils étaient confinés quelque part et qu'on les avait relâchés, aux cris et aux allures d'émeutiers, alors qu'ils ne cassaient rien, et que somme toute ils avaient le droit de circuler par leur ville en criant ce qu'ils avaient à dire.

Suite en page 3

Le panier Opep à plus de 66 dollars le baril

# Les cours du pétrole poursuivent leur progression



PH/D. R.

Ces deux derniers jours, les cours de l'or noir poursuivaient leur ascension. Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a atteint jeudi 66,50 dollars, contre 65,97 dollars le baril la veille, a indiqué l'Organisation pétrolière sur son site web. Lire page 3

Dispositif chômage

## L'âge des bénéficiaires des facilitations de la Cnac prolongé à 55 ans

Page 3

Spectacle

## Double prestation à Alger de l'humoriste français Haroun

Page 13

Manifestations pacifiques de vendredi

# Les partis saluent le civisme et la maturité des manifestants

■ Les premières réactions des partis politiques sont tombées hier. La classe politique a salué, à l'unanimité, la marche populaire organisée vendredi aux quatre coins du pays et s'est félicité du caractère pacifique de cette protestation populaire.

Par Louiza Ait Ramdane

**TAJ : «Les manifestations étaient légitimes»**



Le président du parti Tadjamou Amel Al-Djazair (TAJ), Amar Ghoul, s'est exprimé hier sur les manifestations pacifiques organisées vendredi aux quatre coins du pays, notamment dans les grandes villes, affirmant qu'elles «étaient légitimes». «En tant que politiciens, nous devons écouter ces demandes, et les appels des citoyens exigeant de profondes réformes sont légitimes», a déclaré Amar Ghoul, lors de l'installation des instances nationales du parti en son siège à Dely Brahim. Il a précisé que son parti est le premier à appeler aux réformes profondes. Toutefois, Ghoul a appelé le peuple à se tenir loin des provocations susceptible de «polluer» le rendez-vous électoral du 18 avril. Le chargé de communication du parti Taajamoue Amel El Djair, Nabil Yahyaoui, a indiqué que la marche d'avant-hier a été pacifique et nous respectons la décision du peuple. «C'est une marche populaire pacifique, nous respectons l'avis du peuple. Le citoyen est libre de choisir ou de refuser un candidat», a-t-il déclaré. Par ailleurs, le chargé de communication de TAJ a mis en garde contre les dépassements que peuvent générer les actions de la route. Il a indiqué que «l'appel à la rue est une grande aventure. C'est un danger». Il a stigmatisé «ceux qui appellent à la rue. Ils appellent à la mobilisation dans la rue. Ils veulent faire pression à travers la rue».

**Benflis salue la marche pacifique**



Le Parti Talaie El Hourriyet salue, dans un communiqué rendu public, les marches de protestation de vendredi. Il se félicite du caractère pacifique de cette protestation populaire le haut degré de civisme et de maturité des manifestants. Talaie El Hourriyet constate que les impressionnantes marées humaines qui ont investi les rues, n'ont eu besoin ni de mots d'ordre officiels de l'opposition, ni d'injonctions d'offices étrangères pour exprimer haut et fort leur rejet de la politique du fait accompli. Pour le parti de Benflis, les marches qui ont eu lieu à Alger ont montré une preuve tangible que l'on peut manifester dans la capitale sans risque pour l'ordre public, en respectant les biens et équipements privés et publics et les infrastructures, et sans qu'une tendance politique particulière puisse récupérer et orienter les mouvements de protestation. «Les manifestants n'ont été retenus ni par la stratégie de la peur de certaines parties comme le retour aux années difficiles de la décennie 90 ou encore les dérapages dudit «printemps arabe», ni par les menaces de répression», lit-on dans le communiqué du parti. Le parti Talaie El Hourriyet relève, par ailleurs, l'attitude mesurée des forces de l'ordre qui ont encadré les manifestants. Il exprime, cependant, ses inquiétudes face aux menaces de recours à la force pour réprimer les manifestations, proférées par des responsables politiques et met en garde les autorités publiques contre toute provocation et les dérapages que la répression des manifesta-



Ph.E. Soraya J. A.

tions peut entraîner. Aussi, le Parti Talaie El Hourriyet n'a pas été étonné par le fait que, comme à leur habitude, les médias publics aient complètement ignoré les marches populaires pacifiques organisées à travers tout le pays. Il regrette, par contre, que les chaînes de Télévision privées aient adopté la même attitude. Il rejette, une fois de plus, toutes les allégations portées par des responsables politiques contre l'opposition, accusée de vouloir déstabiliser le pays et rappelle que c'est l'attitude arrogante et provocatrice du pouvoir politique en place qui est susceptible de déstabiliser le pays. Enfin, Talaie El Hourriyet considère, à cet égard, que ladite Haute Instance Indépendante de Surveillance des Elections, qui a montré sa totale inefficacité et son échec lors des scrutins précédents, est un obstacle à la tenue d'élec-

tions crédibles et au respect de la volonté populaire. Le parti Front des Forces Socialistes salue également la mobilisation pacifique des Algériennes et des Algériens et l'Etat de droit, lit-on dans un communiqué rendu public, signé par Mohamed Hadj Djilani, premier secrétaire de FFS.

**MSP salue la maturité et le civisme des manifestants**

Le parti islamiste Mouvement de la société pour la paix (MSP) de Abderrazak Mokri, candidat à la présidentielle d'avril prochain, salue dans un communiqué, publié hier sur le site du parti, la maturité et le civisme des Algériens, jeunes, vieux, femmes, militants, lors de la manifestation à laquelle il a participé.

**PT : «Un moment historique»**

Le député et cadre du Parti des travailleurs (PT), Ramdane Tazibt, a évoqué un «moment historique» et un «tourment dans la vie politique» sur sa page Facebook. «Hier, manifestations pacifiques dans tout le pays. Aspiration profonde pour le changement», a-t-il écrit.

**El Adala salue la maturité du peuple**

Le parti El Adala à lui aussi réagit aux manifestations dans un communiqué. Le parti a apporté son soutien aux marches du 22 février et salué la position des Algériens, leur degré de maturité et de civisme. Il a exprimé aussi son rejet de la violence et de tous les moyens de pression et son soutien au peuple dans sa lutte pour un Etat de droit.

L. A. R.

FLN

**«Ces marches pacifiques ne sont que le reflet du paysage démocratique»**

Contacté pour une lecture concernant la marée humaine qui a investi la rue avant-hier à travers de nombreuses wilayas, y compris Alger, sous le sceau de l'interdiction de rassemblements et de manifestations depuis 2001, Nadhir Boulegroune, chef de cabinet de l'instance dirigeante du FLN, nous dira que «des citoyens algériens ont investi la rue vendredi pour exprimer pacifiquement leur position, notamment par rapport aux prochaines élections présidentielles du 18 avril». Un pacifisme dont «nous nous félicitons grandement», a-t-il indiqué, soulignant que «si des citoyens sont effectivement sortis dans la rue pour exprimer leur refus d'un cinquième mandat pour notre candidat, d'autres tout aussi nombreux appuient cette candidature». A ce propos, il soulignera «l'impératif du respect du choix du peuple qui décidera



en toute souveraineté de son avenir». Ceci avant d'ajouter que «ces marches pacifiques ne sont que le reflet du paysage démocratique qui règne dans le pays, un des fruits des acquis et réalisations qui se sont concrétisés ces vingt dernières années». Pour sa part, Moad Bouchareb, coordinateur de l'instance diri-

geante du FLN, dans une rencontre tenue hier à Oran, a indiqué que «le Président Bouteflika veille sur l'application des réformes que connaît le pays ces dernières années et à leur approfondissement». En outre, à ceux qui appellent au changement, Bouchareb souhaitera «de beaux rêves et un bon réveil». Et

d'estimer dans ce contexte que «ceux qui doutent de tout, œuvrent à déstabiliser la confiance du peuple qu'il a en lui-même». Il a qualifié la conférence nationale à laquelle appelle le Président Bouteflika dans le cas où il serait élu le 18 avril prochain, de «charte de 1976». Cette conférence nationale, enchaînera Bouchareb, «inclura la base populaire» dans la mesure où «la Constitution consacre aux citoyens le droit à l'expression», relevant qu'«une révision des réformes introduites en Algérie depuis une quarantaine d'années sera opérée durant cette conférence nationale». A noter que contacté également sur cette journée du vendredi 22 février 2019, le parti de Ahmed Ouyahia, le Rassemblement national démocratique (RND), n'a pas répondu à nos multiples appels.

Lynda N.



Le panier Opep à plus de 66 dollars le baril

# Les cours du pétrole poursuivent leur progression

■ Ces deux derniers jours, les cours de l'or noir poursuivaient leur ascension.

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a atteint jeudi 66,50 dollars, contre 65,97 dollars le baril la veille, a indiqué l'Organisation pétrolière sur son site web.

Par Meriem Benchaouia

Jeudi, les prix du pétrole restaient stables en cours d'échanges européens avant la publication hebdomadaire des réserves américaines, dans un marché tiré vers le haut par les baisses de production volontaires et involontaires. Dans l'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 67,05 dollars à Londres, en baisse de 3 cents par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, cédait 11 cents à 57,05 dollars une heure après son ouverture. Mercredi, les cours ont atteint leurs plus hauts en trois mois, à 67,38 dollars pour le Brent et à 57,55 dollars pour le WTI. Les investisseurs ont été enthousiasmés par les chiffres, jugés moins fiables, de la fédération professionnelle American petroleum institute (API). «L'API a fait état d'une hausse des stocks de brut de 1,26 million de barils, ce qui est moins que ce que le marché attendait», ont commenté des analystes. Mais les marchés sont par ailleurs galvanisés par les baisses de production de l'Opep. L'Opep et ses partenaires, dont la Russie, ont annoncé début décembre qu'ils limiteraient leur production, et certains membres de l'Organisation, comme l'Arabie saoudite, font déjà encore plus d'efforts qu'ils ne l'avaient annoncé. Si le Nigeria, premier



PHOTO: R.

producteur africain, n'avait pas respecté ses limitations en janvier, «son président Muhammadu Buhari a promis à un représentant saoudien que son pays respecterait l'accord», ont souligné des analystes. En outre, «le marché est optimiste quant à un succès des négociations commerciales entre les deux principales économies (la Chine et les Etats-Unis) et les nouvelles sanctions contre le Venezuela», a souligné un analyste pour expliquer la

hausse. L'Opep et ses partenaires tiendront une réunion les 17 et 18 avril à Vienne afin d'estimer si leur politique de réduction de la production doit être maintenue ou amendée. Ce rendez-vous sera précédé par la treizième réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep/non-Opep (JMMC) à Bakou (Azerbaïdjan) le 18 mars prochain. Rappelons qu'introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB)

comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

M. B.

## Dispositif chômage

### L'âge des bénéficiaires des facilitations de la Cnac prolongé à 55 ans

L'âge des bénéficiaires des facilitations et avantages accordés par le dispositif de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) a été prolongé à 55 ans en vertu d'un décret présidentiel publié dans le dernier numéro du Journal officiel. Ce décret modifie le décret présidentiel 03-514 du 30 décembre 2003 relatif au soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs qui fixait la limite d'âge pour bénéficier du soutien à la création et à l'extension d'activités par les chômeurs-promoteurs à 50 ans. L'expression «âgés de trente à cinquante ans» est remplacée, ainsi, dans le nouveau décret présidentiel par «âgés de trente à cinquante cinq (55) ans». Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, qui avait annoncé, il y a quelques semaines, la prolongation de



l'âge des bénéficiaires du dispositif Cnac à 55 ans, avait expliqué que cette nouvelle mesure per-

mettra aux personnes de cette tranche d'âge (55 ans) de bénéficier des facilités et des avan-

tages octroyés par la Caisse, en mettant à profit leurs «expériences et compétences professionnelles» dans leurs propres micro-entreprises. Il avait convié, à l'occasion, les responsables locaux en charge de la mise en œuvre des deux dispositifs à informer les jeunes et les chômeurs sur les récents amendements inhérents au fonctionnement de ces derniers, ainsi qu'à renforcer la collaboration entre ces mécanismes en vue d'«unir leurs efforts» dans le sens d'une «utilisation rationnelle» des moyens matériels et humains mis à leur disposition. Le ministre a fait savoir que grâce au financement de 3 474 micro-entreprises en 2018, le dispositif de la Cnac a contribué à la création de 8 598 emplois directs, au lancement des projets, avec un taux de remboursement estimé à 62%.

Safy T.

## LA QUESTION DU JOUR

### Qui a défilé vendredi ?

Suite de la page une

Cette manifestation, historique s'il faut en croire certains, était bien plus la transgression d'un interdit que l'affirmation d'un droit. Mais quelle était-elle au point de vue politique ? D'habitude, il suffit d'écouter les cris des marcheurs pour répondre à cette question. A-t-on défilé pour le changement ? Contre le pouvoir ? Contre Bouteflika, ou seulement contre sa candidature pour un cinquième mandat ? Et si c'est contre cette candidature, est-ce parce qu'elle est celle de Bouteflika, ou seulement parce qu'elle est en contradiction avec son état de santé ? Ces questions sont d'autant plus légitimes qu'elles ne sont pas récentes, qu'elles s'étaient déjà posées par le passé, en 2014 notamment. Les anti-Bouteflika s'opposaient déjà à son premier mandat. Ils se sont opposés davantage à ceux qui ont suivi, dans un rejet qui est allé croissant. On comprend qu'ils soient encore plus remontés contre la perspective d'un cinquième. Un opposant doit s'opposer, c'est dans la nature des choses. A charge pour lui cependant d'avancer sans masque, de ne pas comploter dans l'ombre, de jouer à chaque fois cartes sur table. A en juger par le jour et l'heure fixés par le bord, anonyme, qui y a appelé, cette manifestation n'a pu être fomentée que par les islamistes, dont les chefs comme par hasard se sont réunis deux jours auparavant, mais avec Ali Benflis dans le rôle de cache-sexe. Jamais en Algérie des gens qui ne sont pas islamistes n'appelleraient à une manifestation pour un vendredi à la sortie des mosquées. Dans le cas qui nous occupe de deux choses l'une : ou bien les appelants le sont effectivement, ou bien ils se sont fait passer pour tels pour mieux cacher à la fois leur jeu et leur identité. On en saura plus dans les jours qui viennent. Car il est bien évident que pour ses concepteurs, quels qu'ils soient au bout du compte, la manifestation de vendredi dernier n'est qu'un premier acte. Déjà, du reste, une autre est prévue pour aujourd'hui, mais à l'initiative celle-là d'un bord bien identifié quant à lui, le mouvement dit Mouwatana. Mais, comme lui-même n'est ni tout à fait islamiste ni tout à fait laïc, sa contribution à la clarification du débat risque de ne pas être décisive.

M. H.

Regard

# La communication des marques et les réseaux sociaux

■ Il est vrai que le propos aujourd'hui n'est plus tellement de savoir si la communication est un élément indispensable et structurant – les gens de la réclame et ceux de la pub nous diraient que c'est une lapalissade – mais plutôt d'approcher ce qui, dans la communication des marques, a changé et doit changer à l'épreuve d'une réalité qui, elle, est structurée par la prégnance des réseaux sociaux.

Par Filali H. Imène

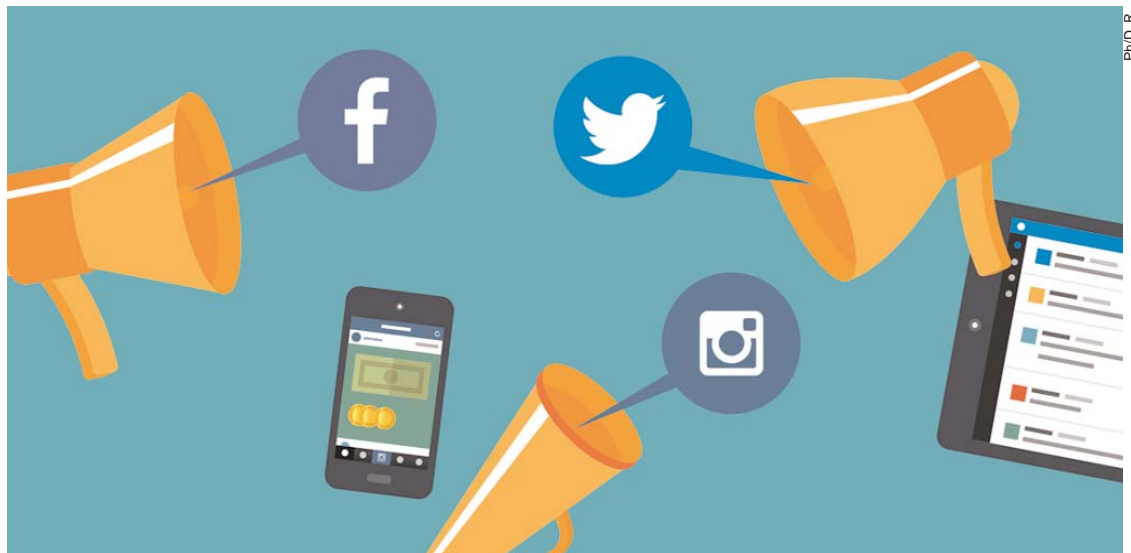
Autrefois, il n'y a pas si longtemps – cela pour dire que le bouleversement est énorme en si peu de temps – les marques avaient cette capacité de maîtriser la communication, car elles avaient une latitude très large en matière d'encadrement de cette communication ; elles communiquaient en fonction d'objectifs bien définis et s'offraient le luxe de construire sereinement, je dirai, une image cohérente.

Aujourd'hui, nous sommes à mille lieues de ce confort en communication. Les marques évoluent désormais dans un univers marqué par la démocratisation du droit à la communication et à l'information ; les citoyens du monde ayant pris en main, à travers les réseaux sociaux, le droit de dire tout sur tout ; et tout particulièrement sur les marques, du fait justement de la notoriété dont elles jouissent, de la publicité qu'elles se font sur elles-mêmes, mais aussi du fait de la place qu'elles occupent dans les habitudes de consommation des citoyens. Il faut dire que toute entité, quelle qu'elle soit qui a fait le pari de la notoriété publique, est désormais éprouvée à l'aune des réseaux sociaux et ne peut plus s'auto-promouvoir dans la solitude, ni ne peut donner d'elle-même une image contrôlée, orientée ou édulcorée.

La question qui se pose aux marques, voire qui s'impose aux marques, n'est pas de savoir si elles doivent être ou ne pas être au monde des réseaux sociaux. La question désormais, pour les marques, c'est de savoir : comment être dans cet univers ?

L'avènement des réseaux sociaux sur Internet et l'usage qu'en fait désormais le citoyen du monde a produit un effet de restructuration des rapports de communication dans le monde. D'oblique, émanant de source unique, structurée pour impacter dans la cible et pour construire une image idyllique, dont la finalité est de promouvoir la consommation, par le public cible, d'une marque-information, d'une marque-idéologie, d'une marque-produit, d'une marque-politique, la communication des marques subit un éclatement structurel qui consiste dans une redistribution universelle des cartes, mettant entre les mains d'acteurs exogènes cette communication des marques même, qui était autrefois l'expression ex cathedra des grands stratèges de la communication.

La marque ne peut plus se recréer à son image pour s'imposer sur ce miroir à sa cible, elle doit désormais accepter le pou-



voir de démiurge que possède le citoyen-cible et s'efforce, grâce au savoir-faire de ses stratèges qui sont aujourd'hui en devenir comme l'est l'univers des réseaux sociaux, de construire sa notoriété et son image avec lui. C'est autrement, une manière de dire que Prométhée, (là, ce sont les Américains) a donné le feu aux hommes, et qu'on ne peut plus les abuser en leur faisant croire que ce feu à une seule source et qu'il tombe du ciel ou qu'il sort brusquement

des entrailles de la terre ; ils disposent tous désormais du pouvoir de l'allumer et de l'éteindre et de la rallumer. L'enjeu pour les marques est désormais de construire, avec leurs cibles sur les réseaux sociaux, un discours de vérité, pour ne pas encourir le désaveu par les preuves ou leurs possibilités probables que le big data a mises entre les mains des multitudes.

Les marques qui sortiront du lot dans le futur seront celles qui auront réussi à rétablir la relation

de confiance avec les consommateurs en prônant une approche authentique, transparente et honnête de leur discours et de leurs comportements, intégrant les opinions qui les touchent dans toute leur diversité et s'intégrant elles-mêmes dans une stratégie et des valeurs d'entreprise cohérentes. La marque du futur sera authentique, ou ne sera pas. En fait, les marques auront fort à faire pour suivre les évolutions comportementales et les innovations conceptuelles

que le génie des citoyens du monde est entrain de mettre entre les mains de ceux qui veillent sur les réseaux sociaux. Ce qui marquera les marques dans les décennies à venir, à n'en pas douter, ce sera de devoir faire route, pour leur survie et leur prévalence, avec les enfants d'un nouveau monde, ces enfants dont un smartphone constitue le prolongement de leurs mains, et une page Facebook l'expression naturelle de leur vie sociale. **F. H. I.**

## Oiseaux migrateurs

### Absence des limicoles dans les zones humides oranaises

Le dénombrement hivernal des oiseaux migrateurs au niveau des huit zones humides de la wilaya d'Oran pour l'année 2019, a révélé l'absence de deux espèces de limicoles (petits échassiers) cette année, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts. Le dénombrement fait état d'une présence en force du flamant rose (35 000), concentré au niveau du lac Télamine notamment, d'une diminution des anatides (canards, oies) et d'une absence des limicoles, a indiqué le chef du réseau d'ornithologie de la région ouest relevant de la

conservation des forêts. 17 espèces protégées ont été observées au cours du dénombrement de l'année 2018, deux espèces ne figurent plus dans le dénombrement de l'année 2019, à savoir l'oie cendrée et le héron pourpré, avec comme total 15 espèces protégées, note le même responsable. «Il est difficile d'expliquer cette absence, qui peut avoir pour origine les changements climatiques ou la pollution», dit-il, faisant savoir que des prélèvements sont régulièrement faits dans les zones humides pour définir la qualité d'eau. «La pollution ne semble pour-

tant pas perturber certaines espèces, le flamant rose en particulier, qui hiverne dans le lac Télamine, extrêmement pollué», a souligné M. Chami. Pour lui, il est nécessaire de mener des études pour savoir les conditions et les éléments qui favorisent ou perturbent l'hivernation des espèces. La conservation des forêts est responsable du dénombrement uniquement, a-t-il déclaré. Le bilan du dénombrement fait état de la présence de 36 espèces (15 protégées et 21 non protégées), soit plus de 42 900 têtes dont 35 000 de flamants roses. **Anis Gh.**

## Coopération avec plusieurs pays

### Le président Bouteflika signe cinq décrets

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé cinq décrets présidentiels portant ratification d'accords de coopération, de convention et de memorandum d'entente avec plusieurs pays et ce conformément à l'article 91-9 de la Constitution, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République. Il s'agit de la convention relative à l'entraide judiciaire en matière pénale entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et la Fédération de Russie, signée à Alger le 10 octobre 2017. Il s'agit également de l'accord entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et

populaire et le gouvernement de la République du Mali dans le domaine de la santé vétérinaire, signé à Bamako le 3 novembre 2016. L'autre décret présidentiel signé par le président Bouteflika concerne la ratification de l'accord de coopération technique dans le domaine des ressources en eau entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République du Mali, signé à Bamako le 3 novembre 2016. Le chef de l'Etat a signé également le décret présidentiel portant ratification de l'accord de coopération dans le domaine de la recherche géologique et minière entre le

gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République du Mali, signé à Bamako le 3 novembre 2016. Le président de la République a signé, en outre, le décret présidentiel portant ratification du memorandum d'entente entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République de Namibie relatif à l'exemption réciproque de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques ou de service, signé à Alger le 24 octobre 2017. **R. N.**



Indice des prix à la consommation

## L'inflation à 4,2%

■ L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,2% jusqu'à janvier 2019, selon l'Office national des statistiques.

Par Amel B.

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel jusqu'à janvier 2019 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de février 2018 à janvier 2019 par rapport à la période allant de février 2017 à janvier 2018. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation en janvier 2019, qui est l'indice brut des prix à la consommation en janvier 2019 par rapport à décembre 2018, elle a été de 0,4%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens ali-

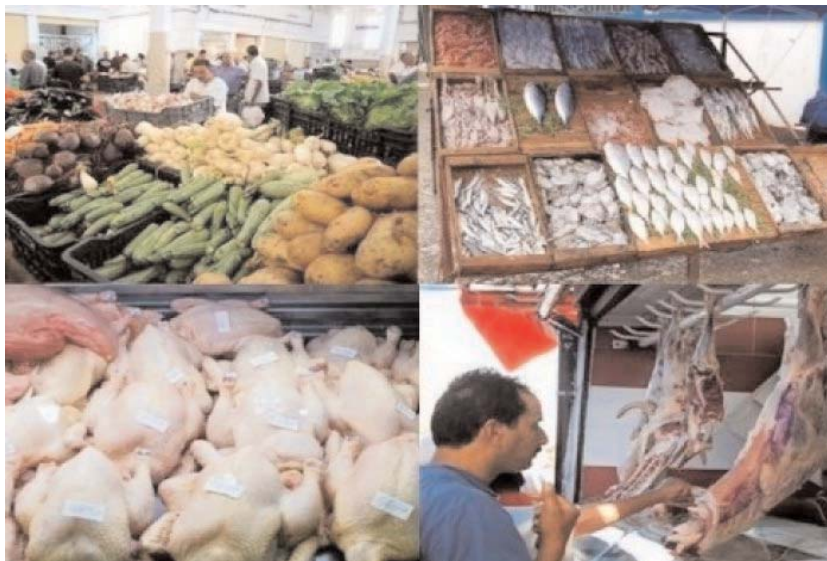


PHOTO: R.

mentaires ont enregistré une hausse de 0,6% en janvier 2019 comparativement à décembre 2018. Concernant les prix des

produits agricoles frais, ils ont affiché une hausse de 1%, précise l'Office. Cette variation mensuelle est due à une augmenta-

tion des prix des fruits (+3,7%), des légumes (+2,3%), de la viande rouge (+0,4%) et du poisson (+11,5%). Par contre, des

baisses ont caractérisé d'autres produits alimentaires, indique l'ONS. Il s'agit essentiellement de la viande blanche (-4,4%), des œufs (-1,9%) et de la pomme de terre (-2,4%). Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont grimpé de 0,2%. Par ailleurs, en ce qui concerne les prix des produits manufacturés, ils ont connu une hausse de 0,3%, alors que ceux des services ont connu une relative stagnation. Par groupe de biens et services, l'augmentation des prix a touché l'habillement-chaussures (+0,7%), l'éducation-culture-loisirs (+0,3%) et le groupe divers (+0,6%). Quant au reste des produits, leurs prix se sont caractérisés par une stagnation. Pour rappel, le taux d'inflation a atteint 4,3% en 2018.

A. B.

## Coopération économique

## Raouia reçu par le président du Conseil des ministres du Koweït

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a été reçu au Koweït par le président du Conseil des ministres de l'Etat du Koweït, Cheikh Jaber Al Mubarak Al Hamad Al Sabah, a indiqué un communiqué de ce ministère. Cette rencontre s'est tenue en marge de la tenue de la 10<sup>e</sup> session de la commission mixte algéro-koweïtienne tenue du 19 au 21 février dans la capitale koweïtienne. Lors de cette rencontre, le ministre a souligné «la volonté réaffirmée de l'Algérie de hisser la coopération bilatérale au niveau de l'excellence des relations politiques historiques qui existent entre l'Algérie et le Koweït

afin de lui donner un sens et un contenu diversifié, conformément aux orientations du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et de l'Emir du Koweït, Cheikh Sabah Al Ahmad Al Jaber Al Sabah», note le communiqué. Pour sa part, Cheikh Jaber Al Mubarak Al Hamad Al Sabah a souligné «le caractère exceptionnel des relations politiques algéro-koweïtiennes». Il a, de même, «exhorté les opérateurs économiques koweïtiens à s'intéresser davantage au marché algérien, compte tenu des opportunités d'investissement dont recèle l'Algérie dans les différentes sphères de l'activité économique,

et souhaite plus de contacts et d'interactions entre les hommes d'affaires des deux pays dans le but de mettre en place des partenariats diversifiés dans une relation gagnant-gagnant», souligne la même source. Il a également loué «le climat de stabilité politique dont jouit l'Algérie grâce à la clairvoyance et la vision du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui demeure un facteur déterminant pour le développement économique et social», ajoute le ministère dans son communiqué.

T. Y./APS

## En cas d'absence d'un accord

## Trois ministres britanniques plaident pour un report du Brexit

Trois ministres britanniques ont plaidé hier pour un report du Brexit, prévu le 29 mars prochain, si aucun accord de divorce avec l'Union européenne n'est adopté par le Parlement dans les temps, ont rapporté des médias. Il s'agit donc des ministres des Entreprises Greg Clark, du Travail Amber Rudd et celui de la Justice David Gauke, qui s'opposent ouvertement au scénario d'une sortie de l'Union Européenne (UE) sans accord, que la Première ministre Theresa

May refuse pour sa part à exclure. «Nous espérons que le Parlement reconnaîtra la nécessité de quitter l'UE avec un accord le 29 mars», écrivent-ils dans le «Daily Mail». «S'il n'y a aucune avancée durant la semaine à venir, l'opinion qui se dégage au Parlement est claire : il vaudrait mieux (...) reporter notre date de départ que de sortir de manière désordonnée de l'Union européenne le 29 mars», ajoutent-ils. Selon les trois ministres, une absence d'accord risque d'en-

dommager «gravement» l'économie britannique et de menacer «l'intégrité» du Royaume-Uni. Toute demande de report doit être approuvée par les 27 autres pays de l'Union européenne. «Après des mois d'incertitude, il est temps que les députés reconnaissent la nécessité d'avoir un accord, qu'ils acceptent que c'est le seul accord possible et qu'ils le soutiennent», insistent Amber Rudd, Greg Clark et David Gauke. Les discussions sur le Brexit entre Londres et l'UE ont

enregistré des «progrès», qui pourraient déboucher sur une percée «dans les prochains jours», a ainsi estimé jeudi le ministre britannique des Finances Philip Hammond sur la BBC. Pourtant, la rencontre entre le président de la Commission Jean-Claude Juncker et la Première ministre britannique Theresa May mercredi n'a pas permis à cette dernière d'obtenir une refonte du controversé «filet de sécurité» irlandais, ou «backstop» (en anglais).

F. O.

## E-commerce

## La Commission européenne réclame une meilleure protection des consommateurs

La Commission européenne a insisté sur la nécessité de garantir une meilleure protection des consommateurs européens «confrontés à des informations peu claires sur les prix et les remises lorsqu'ils effectuent des achats en ligne». Selon les résultats d'un examen à l'échelle de l'UE de 560 sites de commerce électronique publiés par l'exécutif européen, près de 60% de ces sites présentent des irrégularités quant au respect des règles de l'UE en matière de protection

des consommateurs, principalement en ce qui concerne la présentation des prix et des offres spéciales. Pour plus de 31% des sites web offrant des remises, les autorités de protection des consommateurs estiment que la méthode de calcul du prix réduit était peu claire, note la Commission. Par ailleurs, sur 211 sites web, le prix final à payer était supérieur au prix initial proposé, tandis que 39% de ces sites n'indiquaient pas les informations correctes sur les frais supplé-

mentaires inévitables concernant la livraison, les modes de paiement, les frais de réservation et d'autres surtaxes similaires. Cependant, souligne l'exécutif européen, le droit de l'UE en matière de protection des consommateurs impose aux professionnels l'obligation de présenter les prix tous frais obligatoires compris, et lorsque ces frais ne peuvent être calculés à l'avance, leur existence doit au moins être présentée de façon claire au client. Chaque année, la

Commission européenne coordonne le passage au crible de sites web, avec l'aide du réseau de coopération en matière de protection des consommateurs (CPC). Ce réseau regroupe les autorités nationales de protection de consommateurs de 30 pays (les 28 pays de l'UE, la Norvège et l'Islande), qui sont responsables de l'application de la législation européenne en matière de protection des consommateurs dans l'UE.

Agences

Hongrie  
Fitch relève la note de la dette

L'AGENCE de notation Fitch a relevé la note de la dette souveraine de la Hongrie à BBB, contre BBB- auparavant, assortie d'une perspective stable, malgré les incertitudes que fait planer une réforme judiciaire. Cette hausse intervient une semaine après une annonce similaire de Standard and Poor's, qui avait également relevé la note de la dette souveraine de la Hongrie à BBB, contre BBB- auparavant, également avec une perspective stable, dans un contexte de forte croissance. La banque nationale hongroise MNB a salué cette décision et dit espérer que «Moody's, la troisième grande agence de notation, relèvera la note souveraine de la Hongrie au courant du mois de mai, en guise de reconnaissance de l'amélioration durable des bases de l'économie hongroise».

Comme S&P, Fitch a souligné le dynamisme de la croissance hongroise, qui s'est accélérée à 4,8% en 2018, après 4,1% en 2017, dépassant les prévisions des analystes. Fitch reconnaît que la performance de l'économie hongroise dépasse celle des autres pays de la même catégorie, mais pointe des inquiétudes «persistantes» concernant «l'indépendance du système judiciaire hongrois», évoquant notamment l'adoption en décembre d'une législation instaurant de nouvelles cours de justice administrative, qui auront notamment à traiter de dossiers sensibles comme les appels d'offre publics. Selon ses détracteurs, le nouvel ordre juridique va porter atteinte au principe de séparation des pouvoirs car il donne au ministre de la Justice un rôle prépondérant dans la nomination des juges de la future Cour supérieure administrative.

R. E.

Batna

# Des ruches et des équipements d'apiculture au profit de 200 agriculteurs

■ Un total de 206 agriculteurs activant dans diverses communes de la wilaya de Batna ont bénéficié de ruches et d'équipements d'apiculture, à l'initiative de la Direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris auprès de cette dernière.

Par Anissa H.

La remise de ces équipements a été effectuée jeudi lors d'une cérémonie présidée par le wali de Batna, Abdelkhalek Sayouda, en marge d'une journée de vulgarisation et de sensibilisation sur l'apiculture et les produits de la ruche, tenue à l'initiative du Conseil de wilaya interprofessionnel de la filière apicole, avec la collaboration des services de la DSA et la conservation des forêts. L'initiative intervient en application d'une décision datée du 14 avril 2018 et liée au soutien des éleveurs et des petits inves-

tisseurs agricoles, a précisé le directeur des services agricoles Hamza Samir, rappelant que la wilaya de Batna a réalisé, l'année dernière, une production mellifère de 3 218 quintaux, avec un rendement moyen de 5 kg par ruche. Rappelant que le nombre global des ruches, recensé durant la même période, est évalué à 73 103 dont 2 480 ruches agréées, il a relevé le «bond qualitatif» qu'a connu la filière apicole à l'échelle locale, à la faveur du soutien accordé par l'Etat pour le développement de cette filière ayant nécessité la mobilisation, depuis l'année 2009, d'une enveloppe de 210 millions DA. De son



côté, le conservateur des forêts, Fatah Selimane, a indiqué que pas moins de 830 apiculteurs sont recensés à travers 51 localités de la wilaya et devront béné-

ficier de ruches pleines (peuplées) et d'équipements apicoles d'un coût total estimé à 78,8 millions DA. L'opération de distribution, selon la même source, sera

lancée en avril prochain et se poursuivra jusqu'au mois de juin 2019, où chacun de ces apiculteurs bénéficiera de 10 ruches pleines en plus d'équipements d'apiculture et d'une session de formation de 3 jours prévue à travers 6 centres de formation et d'enseignement professionnels. Les communes de Beni Fedala, d'Ouled Aouf, de Tazoult, d'Oued Taka et d'Oued El Ma sont les localités connues par une meilleure production du miel et de grandes capacités dans ce domaine, a rappelé le conservateur des forêts. Environ 800 apiculteurs de diverses régions de la wilaya de Batna ont assisté à cette journée de sensibilisation marquée par la signature de plusieurs conventions portant formation et accompagnement des éleveurs de cette filière agricole et l'organisation d'une exposition variée liée à ce domaine.

A. H. / APS

F. Y.

Khenchela

## Vaccination de 92 000 ovins et caprins contre la peste des petits ruminants

Un total de 92 000 ovins et caprins a été vacciné dans la wilaya de Khenchela contre la peste des petits ruminants (PPR), a-t-on appris auprès de l'inspecteur vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA) Mohamed Ouchene. Dans la wilaya de Khenchela, pas moins de 77 000 têtes ovines et 15 000 caprines ont été vaccinées contre cette maladie dans le cadre de la campagne nationale de vaccination, lancée le mois de février en cours, a précisé le même responsable, soulignant que 75 % du taux global de doses de vaccin au nombre de 120 000, réservées à cette wilaya ont été jusqu'à présent consommés. Une nouvelle quantité de 400 000 doses de vaccin destinée également

à la prévention contre cette pathologie, sera réceptionnée par l'inspection vétérinaire de la DSA la fin du mois en cours, a ajouté le même inspecteur. Il a fait savoir que 60 médecins vétérinaires privés ont été mobilisés tout au long de la semaine à travers les 21 communes de la wilaya pour le parachèvement de cette action afin d'éviter d'éventuelles contaminations du cheptel sain. S'agissant de l'opération de vaccination anti-fièvre aphteuse, la même source a révélé que 40 327 ovins et caprins, en plus de 100 têtes bovines, ont été ciblés par cette action qui se poursuivra dans les différentes communes de la wilaya notamment dans sa zone Sud. Le même responsable a souligné que la

décision de la fermeture des neuf marchés de bétail jusqu'au 28 du mois en cours parallèlement à l'interdiction du déplacement du cheptel sans autorisation, est toujours en vigueur. Le nombre des têtes du cheptel qui ont péri dans la wilaya entre les mois de novembre 2018 et février 2019 a atteint 4 796 ovins et 934 caprins, a fait savoir la même source qui a fait remarquer qu'«aucun cas de PPR n'a été signalé au sein du cheptel bovin». La wilaya de Khenchela dispose d'un cheptel constitué de 433 000 ovins, plus de 73 000 caprins et 16 000 bovins, selon les dernières statistiques établies par la DSA.

## Un jeune de 27 ans décède Glissement de terrain à Tinebder/Béjaïa

UN JEUNE de 27 ans a trouvé la mort suite à un glissement de terrain qui s'est produit mercredi dernier dans le village Tala Ighzer dans la commune de Tinebder daïra de Sidi-Aïch. La victime est âgée de 27 ans et native de la commune de Souk Oufella, daïra de Chemini. Le jeune a fait une chute dans un fossé de plusieurs mètres de profondeur, lieu où des travaux sont menés pour la réalisation d'une conduite d'assainissement des eaux usées, lorsque le glissement s'est produit. Le glissement a été suivi par la chute du pylône électrique. Le corps de la victime a été enfin retiré vers 1h du matin. Il a fallu attendre une équipe de la Sonelgaz qui est intervenue afin de couper le courant électrique pour permettre aux pompiers de retirer le corps.

H.C.

Khenchela

## 230 millions de dinars pour endiguer «les points noirs» du réseau AEP

Une enveloppe financière de 230 millions de dinars a été mobilisée, au titre de l'année 2019, pour l'éradication des points noirs affectant le réseau d'alimentation en eau potable (AEP) de la wilaya de Khenchela a-t-on appris du directeur local des ressources en eau, Ramadhan Bouchar. Ce responsable a indiqué qu'en plus des 180 millions de dinars mobilisés par la direction des ressources en eau, ses services ont égale-

ment bénéficié d'une aide financière de la wilaya de 50 millions de dinars, pour mettre fin aux fuites et aux points noirs enregistrés sur le réseau de distribution de l'eau de Khenchela. L'Algérienne des eaux, ADE-Khenchela qui gère l'alimentation en eau potable de 13 communes de la wilaya a relevé plus de 540 fuites lors des sorties d'inspections, effectuées par ses agents durant le mois de janvier, a affirmé M. Bouchar, soulignant que

près de 250 points noirs ont pu être éradiqués au cours de ces dix derniers jours. Visant la réhabilitation du réseau de distribution, la préservation de cette ressource vitale ainsi que l'amélioration des prestations offertes aux citoyens en matière d'AEP, cette opération a été lancée dans un premier temps au chef-lieu de wilaya et «sera élargie dans les prochains mois aux communes d'El Hamma et d'Ouled Rechache», a-t-il ajouté. M.

Bouchar a dans ce même contexte fait savoir qu'une entreprise sud-coréenne avait réalisé l'étude du projet de réhabilitation de 350 km du réseau de distribution d'eau potable de la wilaya de Khenchela dévoilant que plus de 3 milliards de dinars sont nécessaires à sa réalisation. La direction générale de l'Algérienne des eaux a décidé de geler, pour l'instant, ce projet eu égard de la conjoncture économique actuelle, a-t-on conclu.

R. R.

Ouargla

## Raccordement de 40 000 foyers au réseau de gaz entre 2005 et 2018

Pas moins de 40 000 foyers de la wilaya de Ouargla ont été raccordés, entre 2005 et 2018, au réseau de gaz naturel, a-t-on appris auprès de la Société de distribution de l'électricité et gaz du Centre (SDC, filiale de Sonelgaz) à Ouargla. Retenues

au titre des efforts de l'Etat visant la généralisation de l'alimentation en gaz naturel aux différentes régions de la wilaya, ces opérations, ayant mobilisé un investissement de plus de 4,4 milliards DA, ont nécessité la réalisation d'un réseau de 1 086 km

linéaires, a-t-on précisé. Les projets concrétisés durant cette période ont donné lieu à la réalisation d'un taux de couverture en la matière de 81 % à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla, a ajouté la source. Coiffant 21 communes, la wilaya de Ouargla

recense 87 952 abonnés au réseau e gaz naturel, dont 87 477 clients au réseau de basse tension, le reste étant alimenté des réseaux de moyenne et haute tension, selon les données de la SDC.



Tunisie

# Démission du secrétaire général du parti «Nida Tounes»

■ Le secrétaire général du parti «Nida Tounes», Slim Riahi, a annoncé vendredi sa démission de son poste ainsi que de toute responsabilité partisane dans la hiérarchie de ce parti, fondé par l'actuel président de la République, Béji Caïd Essebsi, et victorieux des dernières élections législatives et présidentielles de 2014.

Par Moncef D.

L'annonce a été faite sur la page officielle de Slim Riahi sur le réseau social Facebook, à moins que les motifs de pareilles décisions, à effet de surprise pour certains observateurs, restent mystérieux dans l'attente d'une conférence de presse projetée par M. Riahi prochainement.

«Cette décision a été prise après un examen et une minutieuse évaluation de la situation (...) il n'y avait plus de champ de manœuvre pour apporter un plus au sein du parti», s'est expliqué M. Riahi.

M. Riahi était président du parti de l'Union patriotique libre (UPL) avant d'être investi secrétaire général du parti présidentiel de «Nida Tounes», suite à une fusion entre ces deux partis le 17 octobre dernier.

## Une ligne de financement espagnole de 25 millions d'euros au service des PME tunisiennes

Un accord de financement a été signé, vendredi à Tunis, entre la Tunisie et l'Espagne, d'un montant de 25 millions d'euros (soit environ 90 millions de dinars tunisiens), portant sur le développement des Petites et moyennes entreprises (PME) tunisiennes, selon le ministère tunisien de l'Investissement, du Développement et de la Coopération internationale.

D'après un compte rendu de l'accord, la ligne de financement mise à la disposition des banques tunisiennes permettra de soutenir les PME en leur donnant accès à des services et à la fourniture de matériel et d'équipements d'origine espagnole.

Signé entre le ministre de l'Investissement, du Développement et de la Coopération internationale, Zied Laadhari et l'ambassadeur d'Espagne en Tunisie, Ardizone Garcia, cette ligne de financement favorise la possibilité d'effectuer des opérations d'approvisionnement sur le marché local jusqu'à 30%.

«Cette ligne de financement est d'une importance majeure car elle ambitionne de développer les PME tunisiennes afin de les aider à développer leurs capacités de production et d'exportation

et à créer de nouveaux emplois», a commenté M. Laadhari en marge de la cérémonie de signature.

Une série de conditions préférentielles ont été tolérées par la partie espagnole, a précisé le ministre tunisien, dont un taux d'intérêt de 0,25% et une échéance de remboursement étalée sur 40 ans dont un délai de grâce de 6 ans.

«Cela apportera un important appui aux PME tunisiennes afin d'améliorer leurs performances et leur compétitivité», a ajouté M. Laadhari qui se dit satisfait de la coopération existante avec l'Espagne et s'attachant à poursuivre son renforcement et sa diversification dans divers domaines.

D'après les chiffres, énoncés par le ministre tunisien, les investissements espagnols au cours de l'année écoulée se sont élevés à 20 millions de dollars, ce qui a permis la création de 18 nouvelles institutions et des extensions, générant environ 400 nouveaux emplois.

En tout, 63 institutions espagnoles opèrent actuellement en Tunisie avec un investissement



total de 1 360 millions de dollars, ce qui a permis la création de 6 000 emplois dans divers secteurs.

## Baisse de 0,5% de la production industrielle

La production industrielle en Tunisie a enregistré une baisse de 0,5% au cours du quatrième trimestre 2018 par rapport à la même période 2017, selon les données publiées par l'Institut tunisien de la statistique (INS).

Cette régression est due principalement à la baisse de la production dans le secteur de l'industrie d'extraction de produits énergétiques (-14,3%), le secteur de l'industrie d'extraction de produits non énergétiques (-5,0%), le secteur de l'industrie agroalimentaire (-3,8%) et le secteur de l'industrie chimique (-4,1%).

En revanche, la production

industrielle a enregistré une hausse dans le secteur de l'industrie mécanique et électrique (+2,1%), le secteur de l'industrie du caoutchouc et du plastique (+7,2%), le secteur de l'industrie du textile/habillement et cuirs (+1,7%) et le secteur de l'industrie du bois (+3,1%).

La production a connu, également, une hausse dans le secteur du raffinage de pétrole (arrêt de la production aux mois de novembre et décembre 2017), précise l'INS.

Au cours du mois de décembre 2018, la production industrielle est demeurée stable, précise la même source, ajoutant qu'une hausse a été enregistrée dans le secteur des industries mécaniques et électriques (+3,0%), le secteur de l'industrie du textile habillement et cuirs (+2,5%), le secteur du caoutchouc et des plastiques (+5,1%) et le secteur de l'industrie du

bois (+3,5%) ainsi que l'industrie du papier (+4,8%).

De même, la production du secteur du raffinage de pétrole a enregistré une augmentation (le raffinage ayant été quasiment à l'arrêt au mois de décembre 2017).

Toutefois, indique encore l'INS, une baisse de la production a été enregistrée dans le secteur de l'extraction des produits énergétiques (-8,5%), le secteur de l'extraction des produits non énergétiques (-20,8%) en raison de la baisse observée dans la production de phosphate brute (151 mille tonnes au cours du mois de décembre 2018 contre 271,6 mille tonnes au cours de la même période de 2017), le secteur de l'industrie agroalimentaire (-9,2%) et le secteur de l'industrie chimique (-11,8%).

M. D./APS

Libye

# Les gardes-côtes sauvent 113 migrants clandestins au large de la côte occidentale

Les gardes-côtes libyens ont sauvé vendredi 113 migrants clandestins, notamment des femmes et des enfants, au large de la côte occidentale du pays.

Les migrants ont été sauvés au large de la ville de Khoms, à quelque 120 kilomètres à l'est de la capitale, Tripoli, a indiqué le site Web d'informations Al-Nasr. Les migrants sauvés sont de différentes nationalités africaines et comprennent 19 femmes et 6 enfants. Après avoir été pris en charge sur le plan humanitaire, ils ont été présentés au département de l'immigration clandestine à Tripoli.

En raison de l'insécurité et du chaos régnant dans le pays depuis le soulèvement qui – en 2011 – a débouché sur la destitution de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi, la Libye est devenue le point de départ privilégié par des milliers de migrants clandestins qui tentent de gagner l'Europe en traversant la Méditerranée. Les milliers de migrants sauvés en mer ou arrê-

tés par les services de sécurité libyens sont enfermés dans des centres de rétention surpeuplés.

## Six bateaux français livrés aux Libyens pour bloquer les migrants

La France a annoncé qu'elle livrera six bateaux à la marine libyenne pour bloquer en Méditerranée les migrants se dirigeant vers l'Europe, a-t-on annoncé de source gouvernementale.

L'information, annoncée déjà par l'ONG Médecins sans frontières (MSF) qui s'était effusquée, a été confirmée jeudi lors du point de presse hebdomadaire du ministère français des Armées.

Le cabinet de la ministre Florence Parly, à en croire le quotidien «Le Monde», a indiqué avoir déjà communiqué cette décision au Chef du gouvernement libyen, Fayezi al-Saraj, lors de son entrevue à Munich, samedi dernier, avec la ministre fran-

çaise à l'occasion de la conférence sur la sécurité.

Selon le gouvernement français, ces bateaux (des hors-bords), équipés d'un GPS et d'un radar, vont renforcer la flotte des gardes-côtes libyens dans la lutte contre les flux migratoires vers l'Europe et contre les groupes terroristes activant en Méditerranée. Beaucoup, notamment du côté des ONG qui se battent pour sauver des vies au large de la Méditerranée, craignent une montée de violences à l'égard des migrants qui sont interceptés en mer par les autorités libyennes et mis en détention dans des camps libyens.

Il faut rappeler que les navires humanitaires ont été interdits, ces derniers mois, à opérer en Méditerranée centrale.

En janvier dernier, Médecins sans frontières avait tiré la sonnette d'alarme sur les conditions de détention de ces migrants, constatant une nette augmentation du nombre de personnes dans les centres de détention de Misrata et Khoms. Le journal

numérique Médiapart a estimé qu'avec cette livraison de bateaux, la France «franchit donc le pas», alors que les ONG et le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies «n'ont cessé de documenter, non seulement les agressions commises par les gardes-côtes à l'encontre des migrants durant leurs opérations de «secours» en mer, mais surtout l'ampleur des violences commises dans les centres de détention».

Un rapport de la Mission des Nations unies pour la Libye (Manul) a indiqué que les migrants y «subissent de fréquentes tortures et autres mauvais traitements».

Pour MSF, la France fournit des moyens logistiques «destinés à refouler les réfugiés en violation du droit international». Les conventions internationales imposent à tout marin amené à secourir une embarcation en détresse de conduire ses rescapés dans le «port sûr» le plus proche, explique Médiapart.

May T.



Soudan

# Béchir décrète l'état d'urgence et limoge le gouvernement

■ «Je décrète l'état d'urgence dans tout le pays pour un an», a déclaré le président soudanais, 75 ans, dans un discours télévisé à la nation. «J'annonce la dissolution du gouvernement aux niveaux fédéral et provincial», a ajouté l'homme fort du pays, qui compte briguer un troisième mandat en 2020.

«**N**otre pays traverse une situation difficile et compliquée, la plus difficile de son histoire», a affirmé M. Béchir. «Les problèmes économiques doivent être traités par des gens qualifiés et à cette fin, je formerai un gouvernement composé de personnes aux qualités» requises, a-t-il ajouté. Cinq ministres du gouvernement sortant, dont ceux des Affaires étrangères, de la Défense et de la Justice, conserveront leur portefeuille, a annoncé quelques heures plus tard le président soudanais, qui a aussi nommé à la tête des 18 régions du pays 16 officiers de l'armée et deux responsables de la sécurité. Réagissant à ces annonces, l'Association des professionnels soudanais (APS), fer de lance du mouvement de contestation, a affirmé qu'elle continuerait à appeler à manifester jusqu'à ce que M. Béchir, au pouvoir depuis presque 30 ans, démissionne. En plein marasme économique, le Soudan est le théâtre depuis le 19 décembre de manifestations quasi quotidiennes déclenchées par la décision du gouvernement de tripler le prix du pain. La contestation s'est vite transfor-

mée en un mouvement réclamant la chute du président Béchir, qui tient le pays d'une main de fer depuis 1989. Selon des experts ce mouvement son plus grand défi en trois décennies. Le puissant Service national du renseignement et de la sécurité (NISS) mène la répression et a arrêté depuis décembre des centaines de manifestants, leaders de l'opposition, militants et journalistes, d'après des ONG. Selon un bilan officiel, 31 personnes sont mortes depuis le 19 décembre. L'ONG Human Rights Watch (HRW) évoque le chiffre de 51 morts, dont des enfants et des personnels médicaux. Le président, qui impute les violences à des «conspirateurs», avait déclaré en janvier que la seule façon de changer le pouvoir en place était de passer par les urnes. En dépit de la répression, l'Association des professionnels soudanais, qui regroupe notamment des médecins, enseignants et ingénieurs, maintient la pression en appelant à des manifestations quotidiennes à travers le pays. «Nous appelons notre peuple à continuer les manifestations jusqu'à ce que l'objectif principal de ce soulève-



ment, qui est le départ du chef du régime, soit atteint», a-t-elle indiqué dans un communiqué vendredi après le discours du président. Jeudi encore, des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes du pays dont la capitale Khartoum, où des militants et membres de l'opposition soudanaise ont été arrêtés. L'APS avait une nouvelle fois appelé les manifestants à se diriger vers le palais pour remettre à la présidence une lettre réclamant la démission du président. Le principal chef de l'opposition, Sadek al-Mahdi, a dit soutenir le mouvement. Dernier Premier ministre démocratiquement élu du Soudan, il avait été chassé du pouvoir par le coup d'Etat

fomenté en 1989 par M. Béchir. La répression des manifestations a suscité des critiques à l'étranger. Un haut responsable américain a notamment prévenu mercredi que l'usage de la «violence excessive» par les forces de sécurité soudanaises pour réprimer les manifestations était inacceptable et pourrait menacer les discussions pour retirer le Soudan de la liste américaine des «Etats soutenant le terrorisme». Les Etats-Unis ont peu à peu repris leurs relations diplomatiques avec le Soudan après des décennies de tensions. Khartoum avait notamment accueilli le chef d'Al-Qaïda Oussama ben Laden dans les années 1990. Le gouvernement

de Donald Trump a décidé en 2017 de lever certaines sanctions imposées au Soudan depuis 1997. Les Etats-Unis ont en revanche maintenu le Soudan sur leur liste des Etats soutenant «le terrorisme», et prévenu qu'ils ne l'en ôteraient qu'en cas de nouveaux progrès. Au-delà de la baisse des subventions du pain, le Soudan, amputé des trois quarts de ses réserves de pétrole depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, est confronté à une inflation de près de 70% par an et fait face à un grave déficit en devises étrangères. Les habitants doivent composer avec des hausses de prix et des pénuries d'aliments et de carburants.



## Points chauds

Veto

Par Fouzia Mahmoudi

**D**e tous les défis que doit relever le président américain, celui de la construction de son mur à la frontière avec le Mexique est l'un des plus emblématiques. Donald Trump n'a d'ailleurs pas hésité à a juré cette semaine de mettre son veto si une résolution visant à annuler l'«urgence nationale», qu'il a décrétée pour pouvoir construire son mur, était approuvée au Congrès. Cette «urgence nationale» exceptionnelle, censée aider Trump à lutter contre l'immigration clandestine, a déclenché une féroce bataille politico-judiciaire aux États-Unis. Pour y mettre fin, les parlementaires démocrates ont donc présenté une résolution vendredi, en annonçant qu'un premier vote serait organisé à la Chambre des représentants mardi prochain. «Il n'y a aucune preuve soutenant la fausse affirmation du président qu'il y a une crise à la frontière», a lancé Nancy Pelosi, présidente de la Chambre des représentants, où les démocrates sont majoritaires. La résolution, cosignée par un élu républicain et plus de 225 parlementaires (sur un total de 435), devrait être approuvée sans difficulté à la chambre basse. Le texte arrivera ensuite au Sénat, contrôlé au contraire par les républicains (53 sièges sur 100). Son avenir y est incertain, même si plusieurs sénateurs républicains ont exprimé leur malaise face à cette déclaration d'«urgence nationale», affirmant qu'elle créait un précédent dangereux et outrepassait les pouvoirs de l'exécutif. Une sénatrice républicaine modérée, Susan Collins, a même laissé entendre qu'elle pourrait voter en faveur de la résolution. Mais cela reste loin d'être suffisant pour parvenir au seuil de votes nécessaires. Si le texte était toutefois approuvé par les deux chambres du Congrès, Donald Trump a promis de le bloquer. «Est-ce que je mettrai mon veto ? A 100%», a répondu le président à des journalistes dans le Bureau ovale. Le milliardaire républicain s'est dit confiant que le Congrès ne pourrait ensuite pas outrepasser son veto. Ceci nécessiterait une majorité des deux-tiers dans les deux chambres. Toutefois, cela serait extrêmement embarrassant pour le républicain d'utiliser pour la première fois son droit de veto afin de sauver une mesure qui pose question jusque dans son camp. Reste à savoir comment Trump réussira à naviguer contre la vague de protestation qui s'élève et s'il ira au bout de son action en usant de l'«urgence nationale» pour réaliser sa promesse de campagne et satisfaire ses partisans les plus ardens. **F. M.**

États-Unis

## Trump nomme la diplomate Kelly Knight Craft ambassadrice américaine à l'ONU

**L**e président américain Donald Trump a annoncé vendredi la nomination de la diplomate Kelly Knight Craft au poste d'ambassadrice des États-Unis auprès des Nations unies pour remplacer Nikki Haley, après le désistement surprise de l'ancienne porte-parole du département d'Etat américain, Heather Nauert. Kelly Knight Craft est actuellement ambassadrice au Canada, où elle est la première femme à représenter les États-Unis. «Kelly a fait un travail extraordinaire pour représenter notre Nation et je ne doute pas que, sous sa direction, notre pays sera représenté au plus haut niveau», a tweeté Donald Trump en annonçant sa nomination. «Félicitations à Kelly et à toute sa famille!», a-t-il poursuivi.

Une nomination également saluée par le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo. «L'ambassadrice Kelly a défendu avec brio la sécurité nationale et les intérêts économiques améri-

cains au Canada et elle est extrêmement qualifiée pour faire de même aux Nations unies», a déclaré dans un communiqué le secrétaire d'Etat. Sa nomination devra néanmoins être approuvée par le Sénat.

M<sup>me</sup> Craft avait été nommée en 2007 par un autre président républicain, George W. Bush, pour être déléguée aux Nations unies, selon la biographie officielle publiée par l'ambassade américaine au Canada. Donald Trump l'avait choisie en juin 2017 pour représenter son pays au Canada. Auparavant, elle dirigeait une société de conseils en affaires basée à Lexington, dans le Kentucky, toujours selon l'ambassade. Des propos sur le changement climatique avaient été remarqués, en octobre 2017, lorsqu'elle avait affirmé sur la chaîne canadienne CBC, qu'elle respectait «les deux côtés de la science». Son époux, Joseph Craft III, est le P-DG d'un producteur américain de charbon.

Après des semaines de critiques et de moqueries, l'ex-journaliste de la chaîne de télévision Fox News, Heather Nauert, avait annoncé le 16 février renoncer à se porter candidate au poste d'ambassadrice des États-Unis aux Nations unies. L'ancienne porte-parole du département d'Etat avait parlé de mois «éprouvants» pour sa famille, après le déluge de commentaires indignés qui avaient suivi l'annonce de sa nomination.

De nombreux opposants à M. Trump avaient estimé que, malgré son assurance devant les caméras, elle était dépourvue du savoir-faire nécessaire pour négocier des compromis face aux diplomates aguerris qu'envoient à l'ONU les autres grands Etats membres. Le poste d'ambassadeur à l'ONU est vacant depuis le départ le 31 décembre de Nikki Haley, étoile montante des républicains qui avait démissionné au bout de deux ans sans donner de raison claire.





## Spectacle

# Double prestation à Alger de l'humoriste français Haroun

■ Un spectacle hilarant à une seule voix et plusieurs sujets non-conformistes a été doublement présenté vendredi à Alger par l'humoriste français Haroun, nouvelle révélation de l'humour et du stand-up francophone, devant un public nombreux.

Par Adéla S.

**A**deptes de l'humour noir, Haroun a séduit durant plus de 80 mn le nombreux public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, dans un spectacle, laissé délibérément sans titre, qui a mis à nu les dérives humaines et les travers de la société moderne.

La présence en surnombre des spectateurs qui ont continué à affluer, alors que tous les tickets de l'«*unique spectacle programmé au départ*» aient été écoulés, a conduit les organisateurs à programmer une deuxième prestation le même jour (17h00 et 20h30).

«Wary Nichen» (Houari, l'homme droit), un autre humoriste, globe-trotter originaire d'Oran, assurant la première partie du spectacle, a embarqué la salle dans une longue analyse de l'esprit biscornu que pouvait contenir le dialecte nord-africain, un jargon fait d'un «*mélange de vocabules empruntés du français, à la forme arabisée*», avant de dessiner les «*traits de caractère*»

des habitants de quelques villes algériennes dans des caricatures qui ont fait beaucoup rire.

Réitérant son «*amour pour l'Algérie*» dans un moment solennel, Wary rappellera la beauté de son pays d'origine, à travers l'évocation de «*L'Algérie vue du ciel*» (2015), documentaire aux paysages époustouflants, du cinéaste français Yann Arthus Bertrand, avant de revenir au rire et à la dérision en énumérant quelques tares perceptibles une fois sur terre et finir en chantant avec «*Tal ghyabek ya ghzal*» du regretté Hasni Chakroun (1968-1994).

Devant une salle chauffée à bloc, Haroun est ensuite apparu dans le prolongement des applaudissements nourris qui ont salué la prestation de «Wary Nichen», osant d'entrée la comparaison entre la joie du rire et la situation des enfants au Darfour (ouest du Soudan), avec un humour acide, loin des codes du one man show.

A travers une succession de transitions intelligentes, Haroun impose son propre style, alignant plusieurs sujets «*préoccu-*

*pants*», dont le décalage social des niveaux de vie, l'éducation, la politique, la situation en Palestine et au Yémen, la religion, le terrorisme, le racisme ou encore l'écologie qui l'amènera à quitter sa posture statique et esquisser de légers mouvements pour imiter brillamment quelques animaux.

Jetant un regard aussi ironique que malicieuse sur notre monde, Haroun se meut avec aisance dans le décryptage de l'actualité, avouant ses «*peurs et ses appréhensions*», car son propos est acerbe et ses textes s'attaquent aux tares de la société et à celles de ceux qui l'organisent.

«*Je suis humoriste parce que je suis faible*», a-t-il lancé à l'assistance avec laquelle il interagira longtemps avec un esprit de répartie piquant et drôle.

Celui qui préfère se dire, pour le moment, d'«*origine humoriste*» pour éviter, selon lui, «*tout amalgame*», a annoncé qu'il expliquera son choix dans «*un spectacle*» qu'il «*écriera et présentera ultérieurement*».

Très applaudi par le public qui



a savouré tous les moments du spectacle dans la délectation, Haroun a entonné à l'issue d'une prestation de haute facture, un «*slam*» dans lequel il se définit, faisant de son art une arme contre les inégalités.

Diplômé en management, Haroun, loin de se voir, au départ, entretenir une carrière de comédien, écrit son premier spectacle «*Tous complices*» qu'il présente, en 2013, pour la première fois au public, qui a vite découvert un humoriste qui n'hésite pas à aborder tous les sujets, même les plus polémiques.

En 2015, il débarque à Paris et offre une prestation remarquée au «*Jamel Comedy Club*» qui lui permettra de décrocher une collaboration avec le grou-

pe France Télévisions.

En 2017, alors qu'il a 33 ans, il remonte sur scène avec «*Haroun, tout simplement*», son deuxième spectacle, pour récidiver ensuite avec ce spectacle, qu'il a déjà présenté les 20 et 21 février, au Maroc et en Tunisie, avant de venir, pour la première fois, à la rencontre du public algérois.

Le spectacle de Haroun a été organisé en collaboration avec l'Opéra d'Alger par «*Keral Productions*», qui a produit de nombreux événements en Algérie, à l'instar des spectacles de David Guetta, Diam's, Stromae, et récemment les quatre shows d'«*Alger mon Humour*», avec Nawel Madani.

A. S.

## France

## Le César du meilleur film attribué à «Jusqu'à la garde» de Xavier Lagarde

«**J**usqu'à la garde» de Xavier Lagarde a remporté le César du meilleur film lors de la 44<sup>e</sup> cérémonie des Césars présidée par Kristin Scott Thomas, ce vendredi à la salle Pleyel à Paris. Parmi les 23 autres lauréats, Alex Lutz a remporté le César du meilleur acteur pour son rôle

dans son propre film «*Guy*» et Léa Drucker a été sacrée meilleure actrice pour son rôle dans le film «*Jusqu'à la garde*» qui a également remporté le César du meilleur scénario original et du meilleur montage.

L'acteur américain Robert Redford a reçu un César d'hon-

neur pour l'ensemble de sa carrière : «*J'aime Paris. Je suis venu ici à 18 ans, j'étais un jeune artiste. Je n'avais pas d'argent mais j'avais de l'espoir*», s'est-il souvenu, racontant sa jeunesse à Paris. Le César de la meilleure réalisation a été attribué à Jacques Audiard pour le film

«*Les Frères Sisters*», celui du meilleur film étranger a été remporté par «*Une affaire de famille*» d'Hirokazu Kore-eda, film lauréat du grand prix du dernier festival de Cannes. Le Prix du public a été remis à «*Les Tuche 3*» d'Olivier Baroux, le César du meilleur acteur dans un second

rôle a été attribué à Philippe Katerine pour le rôle de Thierry dans «*Le Grand Bain*» de Gilles Lelouche, et celui de la meilleure actrice dans un second rôle à Karin Viard pour le rôle de Mado Le Nadant dans «*Les Chatouilles*» de Andréa Bescond et Eric Métayer.

Les meilleurs espoirs masculin et féminin ont été remportés par les deux jeunes acteurs du film «*Shéhérazade*» de Jean-Bernard Marlin, Dylan Robert et Kenza Fortas. Le film a également remporté le César du meilleur premier film.

Racim C.

## «1990-1995, Algérie, chronique photographique» Un récit par l'image de Ammar Bouras

**U**n beau livre de photographies en noir et blanc retraçant des faits saillants de l'actualité algérienne entre 1990 et 1995 fixés par l'objectif de Ammar Bouras a été publié récemment sous le titre «*1990-1995, Algérie, chronique photographique*».

Édité chez Barzakh, l'ouvrage de 237 pages, préfacé par l'universitaire Malika Rahal, se veut un témoin des manifestations, marches, meetings, grèves, ou encore des événements sportifs et culturels qui ont marqué ces années.

Pour l'année 1990, le photographe a choisi de revenir sur la marche organisée au mois de mai à Alger par le Front des forces sociales (FFS) et le retour en Algérie de Hocine Aït Ahmed, d'immortaliser la visite à Alger de Nelson Mandela trois mois après sa libération des geôles de l'apartheid, ou encore montrer la foule venue accueillir l'ancien président de la République Ahmed Ben Bella.

Plusieurs clichés, pris pour le compte du journal «*Alger républicain*», sont dédiés aux différents événements (conférences et

marches organisées en 1991 en soutien à l'Irak lors de la première guerre du Golfe) et autres meetings de partis politiques activant à l'époque.

D'autres photographies prises la même année montrent des compétitions sportives, des galas artistiques ainsi que des portraits d'artistes, de sportifs et de journalistes dont Mohamed Fellag, Noureddine Morceli et Saïd Mekbel.

L'année 1992 est, elle, dominée par les clichés du président Mohamed Boudiaf, réalisés lors de sa dernière sortie à Annaba le jour de son assassinat, et des portraits de personnalités du monde de la culture comme l'écrivain Rachid Boudjedra, la comédienne Sonia et autre Khaled Hadj Brahim.

Une autre série de photographies, prises en 1993, montrent le début des violences terroristes avec des images fixant l'enterrement de l'universitaire Djilali Liabes et celles d'une marche contre la violence organisée par l'Ugta. Ammar Bouras publie également dans ce livre des photos atypiques prises

dans son domicile, à Alger en 1995, pour immortaliser une émission de télévision, «*litrafat l'rhabi*», diffusée à une heure de grande écoute et que l'auteur juge d'une extrême violence en raison de la scène des aveux de terroristes racontant par le menu leurs crimes face à la caméra.

Étudiant à l'École des beaux-arts à cette époque, Ammar Bouras a pris soin de souligner le contraste entre la violence et la complexité de la situation du pays de cette époque marquée aussi par une «*rage de vivre*» de sa jeunesse, représentée par des photos d'étudiants, artistes, et sportifs déterminés à transcender les événements en poursuivant leurs activités du quotidien.

Plasticien contemporain et photographe de presse, Ammar Bouras vit et travaille à Alger.

Étudiant puis enseignant à l'École des beaux-arts d'Alger, outre l'Algérie, il a exposé son travail dans plusieurs villes dont New York, Bamako, Madrid, Oslo, Alexandrie ou encore Paris.

R. C.

### AGEND'ART

Galerie d'art Asselah

Hocine

Jusqu'au 10 mars :

Exposition de l'artiste peintre Abdennour Zerfaoui.

Galerie Seen Art (Dely

Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de l'artiste plasti-

icien et calligraphe Yazid

Kheloufi, intitulée «*Les encres*

de l'âme».



Ligue 2 Mobilis (23<sup>e</sup> journée)  
**NC Magra prend son envol**

LE NC MAGRA, leader de la Ligue 2 Mobilis de football, a provisoirement creusé l'écart à cinq points sur son premier poursuivant au classement général, le WA Tlemcen, après sa courte mais précieuse victoire sur la lanterne-rouge USM Blida (1-0), au moment où l'autre sérieux candidat à l'accession, l'US Biskra, a essuyé une défaite inattendue chez le MC Saïda (2-0). Le NCM a buté sur une coriace équipe blidéenne, ayant bien résisté jusqu'à la 51', avant de céder devant Ziouèche, auteur de l'unique but de cette rencontre. Un court mais précieux succès, qui permet au leader de porter son capital à 43 unités, soit avec cinq longueurs d'avance sur le dauphin, WA Tlemcen, qui cependant compte un match en moins, puisqu'il se déplace samedi chez le RC Relizane, en match derby, considéré comme l'un des duels au sommet de cette 23<sup>e</sup> journée. De son côté, l'US Biskra a laissé filer de précieux points dans la course à l'accession, en s'inclinant (2-0) chez le mal classé MC Saïda, ayant trouvé le chemin des filets grâce à Benayada (24') et Sayahi (41'). Une défaite qui maintient l'USB à la 3<sup>e</sup> place, avec 37 points, au moment où le MCS réalise une des bonnes affaires du jour, en se hissant à la 12<sup>e</sup> place, avec 26 unités. En revanche, la JSM Skikda a été moins chanceuse, puisque malgré l'avantage du terrain et le soutien du public, elle s'est

contentée du partage des points avec l'Amel Boussaâda (1-1). Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour l'équipe locale, ayant ouvert le score dès la 10' par l'intermédiaire de Batrouni, avant de fléchir et de concéder l'égalisation devant Touil (58'). Un score de parité qui n'arrange aucune des deux équipes, car elles restent dans le ventre mou du classement, avec seulement quelques longueurs d'avance sur les premiers reléguables. En effet, l'ABS reste 8<sup>e</sup> avec 32 unités, alors que la JSMS pointe juste derrière (10' /30 pts). Les matchs de vendredi se sont clôturés par le duel MC El Eulma - ASM Oran, entre le 5<sup>e</sup> qui recevait le 14<sup>e</sup>, et cette rencontre s'est terminée sur le score de zéro partout. Le MCEE reste 3<sup>e</sup> avec l'US Biskra et l'ASO Chlef, avec 37 unités pour chaque club, alors que l'ASMO est toujours premier reléguable, à égalité de points avec l'USM El Harrach, à savoir 22 unités pour chaque formation. Les trois matchs restants de cette 23<sup>e</sup> journée se joueront le 26 février courant et le 19 mars prochain, suivant la dernière programmation de la Ligue de football professionnel (LFP). USM El Harrach - RC Kouba et JSM Béjaïa - ASO Chlef se joueront le 26 février, respectivement à 15h00 et à 17h00, alors qu'ES Mostaganem - USM Annaba a été programmé le 19 mars à 16h00.

Coupe de la CAF/Ghor Mahya (Kenya)-NAHD  
cet après-midi

**Le Nasria pour garder sa première place**

■ Le Nasr d'Hussein-Dey sera au rendez-vous cet après-midi à partir de 14h en affrontant la formation kenyane du Ghor Mahia au stade de Nairobi, pour le compte de la troisième journée de la phase des poules de la Coupe de la CAF.



Par Mahfoud M.

Les Sang et Or visent un résultat probant

Handball/Championnat méditerranéen U17  
(match de classement)  
**L'EN bat la Turquie**

LA SÉLECTION algérienne de handball U17 s'est imposée devant son homologue turque sur le score de 18 à 17, en match de classement du Championnat méditerranéen de la catégorie, disputé vendredi à Port-Saïd (Egypte). Éliminée en quart de finale face à la France (28-09), l'Algérie défilera l'Italie samedi en

match de classement pour la 5<sup>e</sup> place. L'Algérie avait terminé à la 4<sup>e</sup> place du groupe A avec un bilan de deux victoires devant l'Arabie saoudite (20-19) et la Libye (13-08), contre trois défaites face au Monténégro (30-13), à la Tunisie (26-22) et à la Roumanie (23-08).

Championnat arabe des clubs de volley-ball  
**Le GSP sort de la compétition**

LE CLUB de volley-ball algérien, GS Pétroliers, a été éliminé en demi-finales du Championnat arabe des clubs 2019 (messieurs), en s'inclinant face à l'ES Tunis sur le score de 3 sets à 0 (18-25, 14-25, 21-25), vendredi à Radès (Tunisie). La deuxième demi-finale oppose deux clubs qatari, à savoir Al Rayyan SC

(tenant du titre) et le Club de la Police. La finale et le match de classement pour la 3<sup>e</sup> place sont prévus samedi. Dix-huit clubs arabes répartis en 4 groupes étaient en lice dans cette compétition organisée par l'ES Tunis du 15 au 23 février dans les salles de Radès et Zouaoui à Tunis.

AG Ordinaire de la Fédération algérienne de tennis  
**Les bilans moral et financier passent**

L'ASSEMBLÉE générale ordinaire de la Fédération algérienne de tennis (FAT) a adopté les bilans moral et financier de 2018, vendredi, au siège du Fonds national de la promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives, avenue Ghermoul (Alger). Les travaux de l'AGO ont enregistré la présence de vingt-cinq membres

parmi les 33 qui constituent l'assemblée générale de la Fédération algérienne de tennis (FAT). Le bilan moral-2018 a été adopté avec 19 voix contre une, tandis que le bilan financier a été adopté par 21 voix. Le plan d'action 2019 et les prévisions budgétaires y afférentes ont été adoptés par 21 voix.

Les Sang et Or qui sont à la première place du groupe D, avec quatre points, après un succès face au Petro Atlético et le nul face au Zamalek, souhaitent revenir avec un résultat probant qui leur permettront de garder leur position de leader de ce groupe. Les Nahdistes savent que leur tâche sera compliquée, d'autant plus que leur adversaire fera tout son possible pour l'emporter et se relancer dans la course à la qualification aux quarts de finale. Après sa lourde

défaite face aux Angolais du Pédro Atlético, l'équipe du Ghor Mahya est décidée à l'emporter pour se repositionner dans ce groupe et se relancer dans la course à la qualification. Les Kenyans se comportent bien à domicile et l'ont déjà prouvé en battant le Zamalek d'Egypte sur le score de (4/2) et c'est donc logiquement qu'ils se donneront à fond pour tenter de l'emporter encore. Toutefois, le Nasria ne se laissera pas faire et fera tout pour revenir au moins avec le point du nul qui pourrait être suffisant pour garder cette place de leader. Les gars d'Hussein-Dey crai-

gnent, néanmoins, deux facteurs, la fatigue après la succession des matchs et le problème de l'altitude qui pourrait être fatal. Le Nasria jouera sans son milieu baroudeur, Harrag, blessé aux adducteurs et qui laissera sa place à Laribi ou El Orfi. D'ailleurs, le coach pense à faire un turn-over pour permettre à certains joueurs de se reposer afin de les utiliser lors des prochains matchs qui attendent l'équipe qui sera au rendez-vous pour d'autres compétitions, notamment le championnat et la Coupe d'Algérie.

M. M.

Ligue 1 de football (21<sup>e</sup> journée - mise à jour)  
**Le CABBA l'emporte face à la JSS**

Le CABBA Arréridj s'est imposé devant la JS Saoura sur le score de (2-0), mi-temps (2-0), en match décalé de la 21<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 football disputé vendredi à Bordj Bou Arréridj. Les buts du CABBA ont été inscrits par Youssef Djahnit (35<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup>). Cette

victoire salubre permet aux «Criquets» de s'extirper de la zone de turbulence en se hissant à la 9<sup>e</sup> place, avec un total de 26 points pour 22 matches, alors que la JS Saoura totalement concentrée sur la compétition de la Ligue des champions stagne à la 6<sup>e</sup> place avec 30

points pour 21 matchs. Le dernier match de cette journée se déroulera le 1<sup>er</sup> avril prochain entre le NA Hussein-Dey et le MO Bejaïa. Ennasria est toujours engagée en Coupe d'Algérie et en Coupe de la Confédération africaine de football.

Ligue 2 Mobilis (23<sup>e</sup> journée)

**JSMB-ASO et ESM-USMAN reprogrammés**

Les matchs JSM Béjaïa - ASO Chlef et ES Mostaganem - USM Annaba, mi-temps pour le 23<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football se joueront respectivement les 26 février courant et le 19 mars prochain, a annoncé vendredi la Ligue de football professionnel (LFP). Initialement, ces deux matchs devaient se dérouler ce week-end, en même temps que

les autres matchs de cette 23<sup>e</sup> journée, avant d'être reportés à une date ultérieure en raison de la participation de la JSMB et de l'USMAN aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie. Les Annabis ont déjà disputé leur «match aller» de coupe, dans lequel ils ont disposé de l'Entente Sportive de Sétif (2-0), alors que les Béjaouis joueront contre le Paradou AC ce samedi.

Dans un premier temps, la LFP s'était contentée d'annoncer que ces deux matchs de la 23<sup>e</sup> journée étaient reportés à une date ultérieure, avant de préciser vendredi qu'ils se joueront respectivement les 26 février courant et le 19 mars prochain. Le coup d'envoi du match JSMB - ASO sera donné à 17h00, alors qu'ESM - USMAN débutera un peu plus tôt, vers 16h00.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Blocage d'une unité d'aliments de bétail à Aokas/ Béjaïa

## Des citoyens réclament des postes d'emploi

**DES CITOYENS** de la localité d'Aokas se sont rendu au niveau de l'unité de production des aliments nutritifs de bétail relevant de l'office national des aliments de bétail lancé depuis quelques années. «Les citoyens de cette commune reprochent aux responsables de cette usine qui occupe plus de 7ha de foncier de fonctionner qu'avec quatre travailleurs alors qu'elle peut recruter des jeunes sans emploi», rapporte la radio locale. «Nous n'avons rien bénéficié de cette unité érigée sur un terrain de plusieurs hectares et qui a dégradé la route en sus de ces activités bruyantes», ajoutent-ils. Pour les manifestants, «les jeunes sans emploi de la localité doivent bénéficier d'emplois au sein de cette usine qui transformait autrefois du liège aggloméré avant d'être asphyxiée financièrement et de remettre au final la clé sous le paillason et se transformer en usine de production d'aliments de bétail et de volailles ; elle doit fonctionner avec plus beaucoup plus de travailleurs et assumer sa part d'absorption du chômage et de créa-

tion de postes d'emploi». Notons par ailleurs, que jeudi dernier, les habitants d'Ihaddaden centre ont observé un sit-in de protestation devant le siège de l'APC. A travers cette nouvelle action, les manifestants voulaient interpellé une énième fois les autorités municipales afin d'intervenir rapidement pour inciter l'entreprise chargée de réaménager la voie de poursuivre les travaux de cette route qui n'est plus carrossable depuis de très longs mois. L'entreprise engagée sur le terrain est absente depuis six mois ce qui a provoqué la colère des habitants. Au CEM chouhada Aliouet de Boukhilifa, les parents d'élèves ont retenu mercredi dernier leurs enfants chez eux afin de protester contre «l'agression» d'un parent d'élèves et un travailleur par une professeure. Les parents ont exigé à travers ce geste «la sanction immédiate» de l'instructrice mise en cause par la direction de l'éducation et la réhabilitation de la victime.

H. Cherfa

Egypte

## Deux moines coptes condamnés à mort pour le meurtre d'un évêque

**DEUX** moines coptes ont été condamnés à mort samedi en Egypte par la justice dans l'affaire du meurtre de l'évêque Epiphanius durant l'été 2018, a indiqué une source judiciaire. L'évêque Epiphanius, 68 ans, dirigeait le monastère Saint-Macaire de Scété, à Wadi el-Natroun, au nord-ouest du Caire. Son corps avait été retrouvé fin juillet dans un couloir du monastère avec des blessures à la tête, selon l'Eglise. Le parquet avait accusé les moines Isaïe al-Makari et Philotheos al-Makari de s'être mis d'accord pour tuer l'évêque Epiphanius après des «différends» non spécifiés. «Les dossiers des deux accusés du meurtre de l'évêque Epiphanius ont été transmis au mufti afin d'ob-

tenir son avis sur leur exécution», a indiqué la source judiciaire. La loi égyptienne impose aux juges de recueillir l'avis non contraignant du grand mufti d'Egypte, une haute autorité religieuse qui confirme presque systématiquement les condamnations à mort. Les juges devraient annoncer leur décision finale le 24 avril, après avoir reçu l'avis du mufti. Les deux accusés pourront alors faire appel de cette condamnation. Les Coptes sont estimés à environ 10% des environ 100 millions d'Égyptiens. Faiblement représentés au sein des grandes institutions publiques, ils sont également la cible de violences d'extrémistes, notamment du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech). L. M.

Ali Laskri

## «Le FFS continue de militer en faveur du changement»

**LE COORDINATEUR** de l'instance présidentielle du Front des forces socialistes (FFS), Ali Laskri, a affirmé samedi à Oum El Bouaghi que sa formation politique «continue de militer selon les principes démocratiques en faveur du changement». Devant les militants et sympathisants de sa formation politique rassemblés à la maison de la culture «Nouar Bouabaker», M. Laskri a assuré «continuer à

militer pour le changement par le peuple et pour une alternative pacifique, démocratique et sociale». «Nous sommes nationalistes et nous militons jusqu'à la consécration de la paix sociale et la cohésion en s'éloignant de la violence et en recherchant une solution politique démocratique aux problèmes du pays». Il a également plaidé pour «un Etat de droit et des libertés qui recouvre la confiance du peuple

et lui garantit ses droits pour que les jeunes notamment renoncent à l'idée de quitter leur pays». Sur le volet économique, le responsable du FFS a estimé que «l'Algérie possède les capacités et les richesses lui permettant de devenir un pays exportateur de divers produits et se hisser au rang des pays économiquement développés».

Mahi Y.

## Des milliers d'Algériens dans la rue



Loumis

Djalou@hotmail.com

Faute de personnel qualifié ou de locaux adéquats

## Des cantines scolaires continuent de servir des repas froids

■ A Alger et même dans plusieurs wilayas du pays, des cantines scolaires continuent de servir aux élèves du primaire des repas froids et d'autres écoles n'ont pas encore rouvert les portes de leurs cantines, faute de personnel qualifié ou de locaux adéquats, selon les directeurs de ces écoles.

Par Thinhinene Khouchi

**A** trois mois de la fin de cette année scolaire 2019/2020, certaines cantines scolaires n'ont pas encore rouvert leurs portes et celles qui sont actives servent aux élèves des repas froids. Dans plusieurs écoles de la capitale et même de plusieurs régions du pays, plusieurs cantines sont toujours fermées. La directrice d'une école primaire située à Zeralda qui n'a pas encore ouvert les portes de la cantine scolaire nous a affirmé que «c'est en raison du manque de personnel qualifié, de chaises et de tables que nous n'avons pas pu rouvrir notre cantine cette année». Elle ajoutera qu'elle a reçu plusieurs

plaintes des parents d'élèves a cause de la non réouverture de la cantine. Dans d'autres écoles primaires et après un état des lieux, on comprend très vite que les cantines scolaires sont gérées, depuis leur existence, de façon archaïque et hasardeuse, alors qu'un décret exécutif fixant les dispositions applicables aux cantines d'établissements scolaires primaires, publié au *Journal officiel*, stipule que le personnel y exerçant doit être de bonne santé et moralité, n'ayant pas d'antécédents incompatibles avec l'exercice de ses missions. Pourtant, il n'en est rien pour certaines cantines, puisqu'on prend, au hasard, des agents communaux «novices» pour les installer derrière les fourneaux, pour des repas ne répondant point aux règles d'hygiène. D'où les foyers d'intoxications alimentaires signalés dans différentes régions du pays. Pour rappel, la directrice locale de l'éducation de Blida, Ghenima Ait Ibrahim, avait soulevé ce problème, affirmant que «près de la moitié des cantines scolaires de la wilaya de Blida servent des repas froids aux élèves, alors que d'autres ne sont même pas opérationnelles, contrairement à ce qui a été promis par des présidents d'Assemblées populaires communales à l'ouverture de l'an-

née scolaire de servir des repas chauds». Selon cette responsable, sur les 192 cantines scolaires, 14 sont fermées, alors que près de 50% de celles fonctionnelles offrent des repas froids aux élèves, en dépit de la disponibilité du budget mobilisé par l'Etat pour la restauration scolaire, a-t-elle indiqué tout en relevant que ce problème ne s'est pas posé avant le transfert de la gestion de ces cantines aux APC. «Tous les présidents d'APC se sont engagés, lors de rentrée scolaire 2018/2019, à ouvrir l'ensemble des cantines pour servir des repas chauds aux élèves. Mais cela n'a pas été le cas et les P/APC justifient cette situation par le retard dans la signature de contrats avec les fournisseurs et le manque de main-d'œuvre», a souligné M<sup>me</sup> Ait Ibrahim. Cette situation qui pénalise les scolarisés, notamment ceux qui sont issus de localités éloignées et qui se retrouvent contraints de manger un repas froid en plein hiver, est aussi induite par le «manque d'expérience» des Assemblées communales dans la gestion des restaurants administratifs, notamment en ce qui concerne l'établissement de contrats avec les fournisseurs, a ajouté la directrice de l'éducation de la wilaya de Blida.

T. K.